

Justificatif généré le 29/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

29/04/2022

Département de publication :

(77) Seine-et-Marne

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=290606>

N° d'annonce :

603910

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée du 29 avril 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

MERCURION INTERNATIONAL

Société par Actions Simplifiée

Au **capital** de 10 000 euros

Siège social : 73/75 Boulevard de Courcerin, 77185 LOGNES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 10 000 euros

Objet : négoce sous toutes ses formes de tous produits logiciels, matériels, accessoires, consommables, de tous produits informatiques, télématiques, bureautiques, multimédias, de toutes solutions, notamment en matière d'identification automatique d'étiquetage ou d'acquisition de données numériques, de tous produits de papeterie, fournitures de bureau, de tous produits d'emballages (alimentaires ou non, de pesage et d'hygiène) ; toutes prestations de services afférentes.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Jérôme-Olivier BALAC, demeurant 84 Impasse des Figuiers, 30000 Nîmes

La Société sera immatriculée au RCS de MEAUX.

Pour avis, Le Président

Justificatif de parution

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGHY6YLL

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGHY6YLL>

